

Communiqué de presse

Paris, le 28 avril 2017

Interactis conseille Sainthimat dans sa reprise en MBI par un groupe d'investisseurs régionaux

L'enseigne Sainthimat est reprise par un groupe d'investisseurs régionaux du Nord de la France à la faveur d'un plan de continuation homologué ce jour par le Tribunal de Commerce de Douai.

Interactis est intervenu en tant que conseil financier exclusif de Sainthimat.

Confronté à une dégradation de son activité et de ses marges, la société s'est placée en Redressement Judiciaire le 26 octobre 2016 afin d'élaborer son plan de continuation. Celui-ci se traduit par un investissement de 1,2m€ de la part d'investisseurs régionaux dont 500k€ consacrés à la rénovation des magasins. Par ailleurs le projet est soutenu par les régions Hauts-de-France et Normandie qui apportent 570k€ en avances remboursables.

Ce plan sera conduit conjointement par Franck Spiesser et Jean-Philippe Olvec, actuel dirigeant de Sainthimat.

Cette opération permet de relancer une enseigne bien connue de la région en revenant à son ADN d'origine. Son positionnement différencié consiste en l'achat de lots permettant d'avoir des arrivages massifs et ainsi d'offrir des produits de qualité à des tarifs compétitifs.

Fondé en 1977, Sainthimat est un distributeur régional de matériaux de construction et d'outillages destinés aux travaux de second œuvre. Il vise principalement une clientèle de particuliers s'impliquant activement sur la construction ou la rénovation de leur habitat et pratique un positionnement « discount ». Réputé pour la profondeur sa gamme et la disponibilité de son stock, il dispose en outre d'une forte expertise dans les menuiseries intérieures et extérieures.

Implanté dans le nord de la France, il détient 3 magasins cumulant une surface commerciale de 45 000 m². Fort de son savoir-faire, Sainthimat a complété son dispositif par un site e-commerce.

Sainthimat a réalisé en 2016 un chiffre d'affaires de 18m€ pour un effectif d'environ 80 salariés.

Le projet de reprise est porté par un groupe d'investisseurs régionaux et conduit par Franck Spiesser : repreneur pour les entreprises en difficultés et DAF de transition, il a récemment travaillé à la restructuration des groupes Michel Dervyn (coiffure) et Descamps (linge de maison).

Jean-Philippe Olvec, actuel dirigeant de Sainthimat, participe au nouveau tour de table et conserve ses fonctions opérationnelles auprès de Franck Spiesser.

Intervenants :

Conseils cédant :

Financier : Interactis (Jean-Pierre Canat, Thibault Kerdoncuf)

Juridique : Weil, Gotshal & Manges (Jean-Dominique Daudier de Cassini)

Administrateur judiciaire : Jean-Jacques Bondroit

Mandataire judiciaire : Marie-José Froment

Conseil acquéreur :

Juridique : DS Avocats (Thomas Obajtek)

A propos d'Interactis :

Interactis est un cabinet indépendant de conseil en haut de bilan regroupant plus de 35 professionnels. Spécialisé en situations complexes, Interactis propose des solutions de conseil en haut-de-bilan (fusions-acquisitions, levées de fonds, structuration de dette) dans des contextes allant de la prévention des difficultés aux procédures collectives.

Nos activités comprennent également :

- Ingénierie boursière et financement mid-cap
- Fusions-Acquisitions et levées de fonds mid-cap
- Intermédiation small-cap

Contact :

Laurence Le Gall

Tél. : +33 (0)1 53 93 95 00

39, rue de Courcelles - 75008 Paris - France

contact@interactis.com

www.interactis.com